

RESIDENCE DU RUANDA

TERRITOIRE DE KIBUNGU

Kibungu le 17/11/60



Objet :
DETTE C.A.C.

A Monsieur le Gouvernement

J'af l'honneur de porter à votre connaissance que vous
réstez encore redevable envers les C.A.C. de Kibungu d'une somme
de :

montant des factures ci-dessous :

Fact.	n°	du	765	frs
"	34/03I	" 8/I/60	I.140	"
"	37/03I	" 28/I/60	I7. 360	"
"	43/03I	" 9/2/60	I.410	"
"	45/03I	" 29/2/60	I.545	"
"	49/03I	" 17/3/60	I.145	"
"	51/03I	" 29/4/60	I0.185	"
"	63/03I	" 8/6/60	24.420	"
"	67/03I	" 17/8/60	I4.295	"
88/03I		15.085		
"	68/03I	" 7/9/60	7.140	"

Total 89.405 Frs.

Je vous saurais gré de me faire parvenir cette somme
à votre plus prompte convenance.

Veuillez agréer Monsieur l'assurance de considération
très distinguée.

Le COMPTABLE DES C.A.C.

JIMBIRI N.

P. O. Aide-Comptable. C.A.C.

KABEBEA Denis